

(dessin de John Claeys)



REGLEMENT

- ☞ Cette randonnée permanente, organisée par l'association Lembach-cyclotourisme, est ouverte à tous cyclotouristes affiliés ou non à la Fédération Française de CycloTourisme.
- ☞ Chaque participant devra être couvert par une assurance responsabilité civile et se conformera aux règles du code de la route.
- ☞ Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- ☞ L'homologation des différents circuits se fera sur présentation de la carte de route munie des tampons de contrôle (tampon d'un commerce ou photo du vélo devant le panneau de la localité).
- ☞ La localisation des Bancs reposoirs se fera sur la carte IGN n°12 au 1/100000.
- ☞ Ces circuits pourront s'effectuer toute l'année, départs et sens étant laissés au libre choix des inscrits, chaque boucle devra être réalisée en 1 jour.
- ☞ **Droits d'inscription** : 4 € licenciés FFCT
6 € non FFCT

☞ Les documents de participation vous seront envoyés à l'inscription.

LEMBACH CYCLOTOURISME

Daniel ZEY
34 route de Wissembourg
67510 LEMBACH
☎ 06 81 27 35 80

www.lembach-cyclotourisme.fr



vous proposent la
RANDONNEE PERMANENTE

LES MONUMENTS NAPOLEONIENS

3 BOUCLES DE 125, 136 et 259 Km
1 BCN / BPF

Label National n° **201/06**



Organisation
LEMBACH CYCLOTOURISME
N° 2892

LES MONUMENTS NAPOLEONIENS

La génération des bancs du 1^{er} Empire est née à l'initiative du marquis Adrien Lezay-Marnésia, préfet du département du Bas-Rhin de 1810 à 1814

Il invita les maires du département à ériger des bancs-reposoirs le long des routes, à l'occasion du baptême du Roi de Rome, fils de l'Empereur Napoléon 1^{er} et de l'Impératrice Marie-Louise, né à Paris le 20 mars 1811.

D'où leur nom de Bancs du Roi de Rome.

Au 30 janvier 1812, cent vingt cinq bancs-reposoirs étaient édifiés dans le seul Arrondissement de Strasbourg dont déjà quatre vingt quatorze à la date du 19 août 1811.

Selon un relevé effectué en 1982, soit cent soixante dix ans après la circulaire préfectorale, il ne restait que vingt deux bancs susceptibles d'être répertoriés au titre du 1^{er} Empire; neuf se trouvent dans l'Arrondissement de Wissembourg.

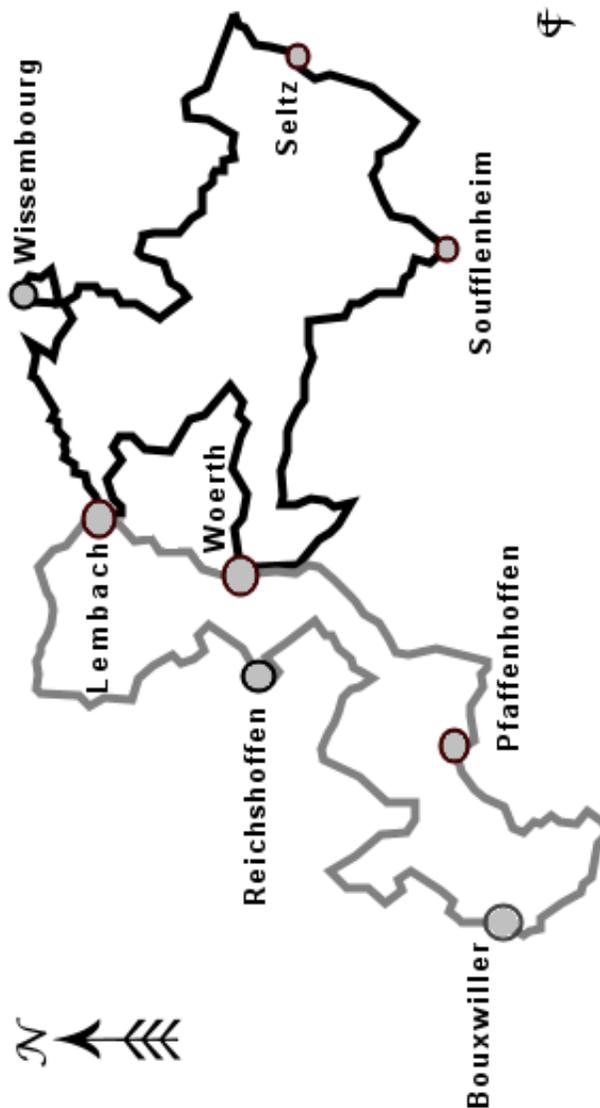
Par sa circulaire du 21 décembre 1853, le Préfet du Bas-Rhin, Auguste, César West répercuta aux maires du département son souhait de voir commémorer le mariage de l'Empereur des Français Napoléon III avec Eugénie de Montijo, mariage célébré à Paris le 30 janvier 1853.

D'où leur nom de bancs de l'Impératrice.

L'appel fut entendu, puisqu'en juillet 1854, quatre cent quarante huit bancs étaient en place tous les deux kilomètres le long des chemins du département du Bas-Rhin.

En 1982 après quelques années de recherche, cent vingt huit survivants, plus seize linteaux épars ont été recensés. A ces chiffres, il convient d'ajouter trente six bancs entièrement reconstruits ces dernières années. Ces bancs neufs sont très jolis, mais ont-ils encore une âme ?

(extrait des travaux de Mr Y.Bonnell)



Bulletin d'engagement

Nom :

Prénom :

Né le :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

☎ :

Email :

Nom du club :

N° du club :

N° de licence FFCT :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier.

Je règle mon inscription par chèque à l'ordre de *Lembach cyclotourisme*.

Fait à _____ le _____

Signature